



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Liste de diffusion : représentants régionaux des clubs et représentants des licencié·e·s individuel·le·s

Liges régionales, conseil exécutif, haut conseil, chargé·e·s de mission, membres d'honneur, professionnel·le·s

Le présent compte-rendu a été adopté au cours de l'assemblée générale du 18 novembre 2023.

ORDRE DU JOUR

Jeudi 14 septembre 2023

19h30 *Accueil et émargement*

20h00 *Ouverture de l'assemblée générale*

Élection du président de séance

Adoption du compte-rendu de l'AG du 10 juillet 2023

Intervention des auteurs de la demande de révocation du conseil exécutif

Intervention du conseil exécutif

Questions de l'assemblée

Vote sur la révocation du conseil exécutif

Si le conseil exécutif est révoqué, vote sur la désignation d'un bureau provisoire

22h00 *Clôture de l'assemblée générale*

PARTICIPATION

Liges régionales (représentants votants)

Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Licenciés individuels

Pierre-Emmanuel Panier (également président du haut conseil)

Conseil exécutif

Présents : Audrey Baron, Sylvain Benain, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Sarah Grammatyka, Henri Guermont, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Capucine Parot, Yohan Penel

Excusée : Julie Grall

Chargés de mission bénévoles

Présente : Cécile Ronget



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Haut conseil

Christophe Chenut, Frédéric Dumont, Ronan Labar, Julien Lamergerie, Bach-Lien Tran (membres)

Commission de surveillance des opérations électorales

Benoit Ravier (responsable), Jean-Claude Cardin, Victor Ganancia-Martin, Bertrand Pichonnier, Michel Prévot (membres)

Membres d'honneur

Présents : Jean-François Aninat (vice-président d'honneur), Hélène Bussolino (membre d'honneur), Pierre Chatellier (vice-président d'honneur), Bruno Lafitte (membre d'honneur), Paul-André Tramier (président d'honneur)

Excusés : Michel Deschamp (vice-président d'honneur), Raymond Hermier (membre d'honneur)

Equipe opérationnelle

Guillaume Auffray, Céline Berton (directrice administrative et financière), Pascal Bildstein (directeur événementiel), Olivier Bime (DTN adjoint), Marion Bischoff, Pascal Candaille, Jérôme Careil (DTN), Nicolas Catterou, Emilie Caucheteux, Elisa Chanteur, Sophie Chevalley, Emilie Coconnier (responsable administrative), Manuela Dos Santos, Dorothee Fortin-Mouillaud (directrice Communication & Marketing), Dominique Froissart, Nicolas Galtier, Cyrille Gombrowicz, Clément Grandamas, Benjamin Grizbec, Morgane Guillouet, Enzo Hollville, Alexandre Komilkiw (responsable Vie sportive), Vincent Laigle, Ludivine Lattat, Vincent Legras (responsable Relations avec les territoires), Karine Lévêque, Etienne Makhloufi, Laureen Marchand, Romain Marchand, Yann Mary (directeur des partenariats), Camille Montigny, Sébastien Motard (responsable comptable), Pauline Pen, Thibault Pillet, Audrey Poupard, Julien Pourcelot, Marie Reintaux, Océane Richeton, Martine Robert (directrice Performance sociale), Éric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur Performance sportive), Jade Somprou, Raphaël Szymanski, Clarence Touzé, Vincent Vanhulle (responsable Emploi & Formation), Romain Vergnaud

Invités

Jean-Christophe Breillat (CDES), Alexandre de Froissard (CAC)

Personnes extérieures ayant fait la demande pour assister à l'assemblée générale

Karine Bé (représentante suppléante LIFB), Alain Bertrand (officiel technique), Alain Blot (représentant suppléant ligue PDLL), Caroline Brial (présidente ligue WAFU), Thomas Champion (directeur ligue AURA), Valérie Contoz (représentante suppléante LIFB), Yann Corvellec (président Badminton Pays de Fontainebleau), Jean-Louis Coué (représentant suppléant ligue PDLL), Sébastien Cuilla (responsable administratif et financier ligue AURA), Olivier Daube (directeur ligue LIFB), Brigitte Derroncourt (secrétaire ligue HFRA), Haidar Dittoo (officiel technique), Nelly Duval (présidente comité 53), Christophe Faulmann (président ligue OCCI), Alexandre Forestier (dirigeant Break and Bad Castelnau), Ronan Furic (directeur ligue BOFC), Delphine Garcia (directrice ligue HFRA), Régis Godet (représentant suppléant ligue AURA), Yannick Georget (président ligue Corse), Aline Hervé (présidente comité 35), Patrice Lannoy (président BC Chambly Oise), Marc Le Henanf (président du comité 29), Gary Marnay (représentant suppléant ligue PACA), Yannick Meunier (directeur ligue NAQU), Julien Muller (président ligue GEST), Alain Nurit (dirigeant Badminton Club de la bête du Gévaudan), Thibault Orrière (membre du club Bad' À Paname), Laurent Pastorino (représentant suppléant ligue PACA), Richard Remaud (président du Badminton club de Valence), Arnaud Remy (vice-président comité 35), Joachim Ulrich (représentant suppléant ligue PACA)



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Quorum

Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 2/3 des membres présents ou représentés, représentant 2/3 des voix, soit 92 représentants et 479 voix.

Nombre de représentants présents : 123/137 (représentants de la ligue Wallis-et-Futuna non élus)

Nombre de représentants présents ou représentés : 134/137

Nombre de voix présentes : 714/718 dont 11 procurations représentant 37 voix

Le nombre de voix présentes étant de 714 (soit 99%), le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.

Ouverture de l'assemblée générale

Le président, Yohan Penel, souhaite la bienvenue aux nombreux participants de cette assemblée générale, réunis dans un contexte particulier.

En préambule, Yohan Penel souhaite adresser le soutien de la communauté du badminton aux victimes des catastrophes qui se sont produites récemment au Maroc et en Libye, et renouveler le soutien au peuple ukrainien face à l'agression dont il est victime depuis plus d'un an.

Le président rappelle aux participants qu'il s'agit d'une AG en distanciel, et donc que l'ensemble des votes de cette assemblée est effectué au moyen de téléphones portables.

Il précise également les raisons de cette AG : celle-ci a été convoquée dans un cadre statutaire, sur le fondement de l'article 4.5 des statuts, qui a permis à un tiers des membres de cette AG de demander la fin de mandat anticipée du conseil exécutif.

Le quorum étant atteint, Yohan Penel informe les participants que cette AG peut délibérer valablement et la déclare ouverte.

Le fonctionnement des opérations de vote est expliqué aux représentants et un vote test a lieu.

Yohan Penel présente ensuite l'ordre du jour de l'AG.

Election du président de séance

Yohan Penel propose d'élire Paul-André Tramier, président d'honneur de la FFBAD, président de séance de cette AG.

Intervention n°1 (Cédric Célaire - ligue PACA) : je souhaite savoir si les votes sont à bulletin secret.

Réponse n°1 (Yohan Penel) : les votes sur les personnes, dont le vote du président de séance, et le vote concernant la révocation, sont à bulletin secret.

1/ La proposition d'élection de Paul-André TRAMIER en tant que président de séance de l'assemblée générale est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 132 votants – 699 voix totales, 656 voix exprimées

Pour : 639 / Contre : 17 / Abstentions : 26 / Non-votants : 17

La proposition est adoptée à la majorité (97,4%).

Yohan Penel passe ensuite la parole à Paul-André Tramier.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Paul-André Tramier remercie les membres de l'AG pour leur confiance. C'est un honneur pour lui de présider cette séance, même si c'est un événement particulier. Il espère qu'une certaine forme de dignité, ainsi que l'esprit qui anime le badminton, puissent être maintenus au cours de cette AG. Il considère cela comme un acte de démocratie qui doit nous permettre de grandir un peu plus.

Participation à l'assemblée générale de personnes extérieures

Des personnes extérieures ont exprimé le souhait de participer à cette AG. En vertu de l'article 1.2.4 du règlement intérieur, il est nécessaire d'avoir l'accord des représentants présents ou représentés.

Ces personnes sont les suivantes :

BE Karine	Représentante suppléante ligue Ile-de-France
BERTRAND Alain	Officiel technique
BLOT Alain	Représentant suppléant ligue Pays de la Loire
BRIAL Caroline	Présidente ligue Wallis-et-Futuna
CHAMPION Thomas	Directeur ligue Auvergne-Rhône-Alpes
CONTOZ Valérie	Représentante suppléante ligue Ile-de-France
CORVELLEC Yan	Président Badminton Pays de Fontainebleau
COUE Jean-Louis	Représentant suppléant ligue Pays de la Loire
CUILLA Sébastien	Responsable administratif et financier ligue Auvergne-Rhône-Alpes
DAUBE Olivier	Directeur ligue Ile-de-France
DERNONCOURT Brigitte	Secrétariat ligue Hauts-de-France
DITTOO Haidar	Officiel technique
DUVAL Nelly	Présidente comité départemental 53
FAULMANN Christophe	Président ligue Occitanie
FORESTIER Alexandre	Dirigeant Break and BaD Castelnau
FURIC Ronan	Directeur ligue Bourgogne-Franche-Comté
GARCIA Delphine	Directrice ligue Hauts-de-France
GODET Régis	Représentant suppléant ligue Auvergne-Rhône-Alpes
GORGET Yannick	Président ligue Corse
HERVE Aline	Présidente comité départemental 35
LANNOY Patrice	Président B.C Chambly Oise
LE HENANF Marc	Président du comité départemental 29
MARNAY Gary	Représentant suppléant ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
MEUNIER Yannick	Directeur ligue Nouvelle-Aquitaine
MULLER Julien	Président ligue Grand Est
NURIT Alain	Dirigeant Badminton Club de la Bête du Gévaudan
ORRIERE Thibault	Membre du club Bad' À Paname
PASTORINO Laurent	Représentant suppléant ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
REMAUD Richard	Président Badminton Club de Valence
REMY Arnaud	Vice-président comité départemental 35
ULRICH Joachim	Représentant suppléant ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

2/ La proposition de participation à l'AG de personnes extérieures en ayant fait la demande auprès de la fédération, en application de l'article 1.2.4 du règlement intérieur, est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 134 votants – 710 voix totales, 660 voix exprimées

Pour : 586 / Contre : 74 / Abstentions : 17 / Non-votants : 33

La proposition est adoptée à la majorité (88,8% - majorité supérieure au tiers des représentants présents ou représentés).

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 10 juillet 2023

3/ La validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 10 juillet 2023 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 134 votants – 710 voix totales, 608 voix exprimées

Pour : 590 / Contre : 18 / Abstentions : 78 / Non-votants : 24

La proposition est adoptée à la majorité (97%).

Demande de révocation du conseil exécutif

Paul-André Tramier explique le déroulement de cette partie. Il y aura une intervention de 15 minutes des représentants du conseil exécutif et des représentants des personnes ayant demandé la révocation du conseil exécutif. A la demande de ces derniers, un tirage au sort désignera dans quel ordre chaque partie interviendra, puis il y aura un temps d'échange avec les membres de l'AG. Le tirage au sort a désigné les représentants du conseil exécutif comme premiers intervenants.

Intervention du conseil exécutif

Yohan Penel explique en préambule que 3 personnes interviendront : Sarah Grammatyka (secrétaire générale), Audrey Baron (trésorière générale adjointe), et lui-même.

Intervention de Yohan Penel (président)

« L'instant est grave alors que nous devrions nous enthousiasmer pour cette saison exceptionnelle qui débute.

On pourrait parler de la responsabilité de changer de conseil exécutif à 10 mois des JO et à 15 mois d'une élection, mais on va parler du fond. Le fond, c'est à quoi sert une fédération ? Comment on franchit un nouveau palier dans nos résultats sportifs ? Comment on fidélise mieux nos licenciés, qu'ils soient compétiteurs ou non ? Comment est-ce qu'on crée des vocations bénévoles ? Comment est-ce qu'on donne plus de bonheur aux membres de la famille du badminton ? Comment est-ce que le badminton devient un sport majeur en France ? Comment est-ce qu'on aide nos clubs à aller chercher plus de créneaux, plus de subventions ? Tout ça, c'est la philosophie du projet fédéral.

Face à ça, il y a une crise politique qui s'articule autour de 3 points :

- Comment fonctionne une structure fédérale à 111 associations, avec 20 ligues et 90 comités ?
- L'équilibre entre le badminton pour gagner et le badminton pour s'amuser, entre le bénévolat et la professionnalisation.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

- L'aspect budgétaire avec le plan d'investissement voté en 2022, les difficultés rencontrées, et l'absence d'augmentation de la part fédérale de la licence sur les deux dernières AG.

On n'a jamais voulu agir contre quiconque ou contre un territoire. Toutes les décisions prises l'ont été pour agir pour le bien du badminton. Beaucoup de choses ont été dites et écrites depuis 2 mois, exprimant un désaccord profond, avec parfois de la violence. C'est un échec collectif dont il faudra se relever ensemble quoiqu'il arrive ce soir.

Il faut séparer ce qui relève de la philosophie du projet fédéral de sa mise en œuvre au sein de la fédération. »

Intervention de Sarah Grammatyka (secrétaire générale)

« Être à la tête d'une fédération sportive nationale, c'est comprendre les décisions portées, avoir le bon niveau de réflexion, et être en accord avec l'actualité dans laquelle on s'inscrit.

Au badminton, il y a différentes strates. Il y a les clubs, qui animent les localités, les ligues et les comités qui coordonnent le territoire, puis la fédération qui est là pour diriger, pour élever le sport et pour infuser sur le terrain.

Je suis arrivée dans cette aventure pour faire avancer des projets qui servent le territoire national. J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes qui s'impliquent, qui portent leurs projets, qui élèvent le badminton, qui m'ont fait passer des supers moments, et avec qui j'ai pu travailler en collaboration, et qui seront encore là quoiqu'il arrive pour continuer à faire avancer le badminton. Je leur dis merci.

Le chemin de cette évolution est sinueux. Depuis la demande officielle de révocation, plusieurs échanges ont été proposés.

Le choix politique qui est fait aujourd'hui est l'ouverture de 6 sièges au conseil exécutif pour continuer à porter le badminton, avec des esprits vifs et pertinents.

Ce soir, le vote porte sur une révocation. Voter cette révocation, c'est créer une rupture de gestion, à un an de la fin du mandat, avec des jalons sportifs forts qui arrivent.

Choisissez bien les personnes qui vont être là pour vous. »

Intervention de Audrey Baron (trésorière générale adjointe)

« Nous souhaitons vous partager la situation financière. Une méthodologie a été mise en place par l'équipe Finances afin d'avoir des informations fiables au regard des engagements.

Un arrêté a été effectué au 30 juin 2023. Une estimation de l'atterrissage au 31 décembre a été réalisée, dont le but est de projeter la situation financière jusqu'à la fin de l'année (dépenses déjà réalisées, dépenses engagées, et dépenses à engager). L'objectif est de mettre en place des actions correctives pour se rapprocher de la trajectoire financière présentée lors de l'AG de mai 2023. L'ensemble des secteurs a été mobilisé pour la réalisation de cet atterrissage. La trajectoire présentée arrive à -1 200 000 €. Si l'équipe reste en place à l'issue de cette AG, nous serons tous mobilisés par la mise en place d'un plan d'action.

La première chose que nous souhaitons engager est la réalisation d'un audit financier et organisationnel neutre proposé par le ministère des sports, qui permettra d'apporter les éléments de réponse qui semblent manquer aux personnes qui souhaitent les avoir. Cet audit visera à trouver des solutions actionnables avec le ministère, au regard du soutien apporté dans le projet de performance depuis le début du mandat. »

Intervention de Yohan Penel (président)

« Nous l'avons toujours dit, nous ne sommes pas parfaits, nous l'avons partagé au cours de l'AG de juillet. Nous avons tenu nos engagements : 6 postes seront libérés au conseil exécutif. Cela a été transmis en amont de cette AG. Je tiens à remercier Laurence (Le Couëdic), Sarah (Grammatyka), Pascal (Couvineau), Cyrille (Berton), Julie (Grall) et Capucine (Parot) pour ce qu'ils ont apporté au cours de leur mandat.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Une fois ces postes libérés, il y aura des élections partielles prochainement. Lorsque le conseil exécutif sera complété, les délégations vice-présidence, trésorerie et secrétariat seront redistribuées en fonction des personnes qui entreront au conseil exécutif.

Nous avons participé à la réunion de médiation le 18 août organisée par Gilles (Castillon) et Roland (Boigeol) pour essayer de trouver un consensus, mais nous ne l'avons pas trouvé. On a utilisé notre droit de réponse par rapport à l'argumentaire des 9 présidents de ligue qui vous a été partagé, sans violence, sans agressivité, en toute transparence, et le plus factuellement possible.

Comme Audrey (Baron) l'a dit, nous allons solliciter un audit financier et organisationnel que le ministère des sports propose aux fédérations. Des décisions seront à prendre rapidement pour diminuer ce déficit, et pour construire une autre trajectoire 2024.

Nous organiserons des états généraux des territoires, pour trouver un autre fonctionnement avec les ligues et les comités.

Deux mots d'ordre :

- Ralentir, car nous n'avons pas le choix. Certains considèrent que nous n'avons rien fait, d'autres que l'on a trop fait trop vite ;
- Réparer, car cette crise politique, depuis l'AG de mai, a fait beaucoup de dégâts sur les êtres humains.

Il y aura un avant et un après le 14 septembre 2023, car il s'agit vraiment d'une situation inédite.

Pour terminer, j'aimerais vraiment que, quelle que soit l'issue de cette AG, on mette toutes nos énergies à la construction et pas à la destruction, car l'après 2024 est plein d'incertitudes. Nous devons rallumer la flamme pour vivre la plus grande saison du badminton français, pour nos athlètes, pour nos bénévoles, pour nos professionnels, pour nos clubs, et pour tous nos licenciés. »

Intervention des signataires de la demande de révocation du conseil exécutif

Christophe Millet (président de la ligue Bretagne) s'exprime en tant que porte-parole des signataires de la demande de révocation.

« Je regrette la tenue de cette AG. Nous sommes las de ce feuilleton qui dure depuis mai pour pas mal de personnes, mais depuis 2 ans pour d'autres, et sans voir de réelles avancées pour marcher ensemble pour le badminton. Cette AG ne devrait pas se tenir, comme l'AG du 10 juillet, qui n'aurait pas dû voir le jour non plus. Tout ça résulte d'un entêtement incroyable du conseil exécutif actuel, et surtout de son président et de sa garde rapprochée, qui n'ont pas pris en compte les problématiques de recettes et de dépenses dans les budgets. Au mois de mai, on a tenté de nous forcer la main lors de l'AG ordinaire. Force est de constater que cela n'a pas fonctionné. Je me souviens de la phrase de Jules (Harduin) « Vous n'avez pas le choix, il faut voter l'augmentation de 5 € ». Maintenant, on se retrouve dans une situation totalement ubuesque avec un président jusqu'au-boutiste. Je me permets de rappeler à certains présidents de ligue que c'est bien Yohan (Penel), et une partie de son conseil exécutif, qui sont jusqu'au-boutistes et pas les 9 présidents de ligue. Un président qui s'est vu refuser 4 votes de budget. Dans un monde classique, un président n'attend pas de se prendre 4 vestes pour réagir et remettre sa démission, sauf à la FFBaD à priori.

Plusieurs d'entre vous se demandent : « pourquoi maintenant ? » Ce groupe de signataires réfractaires n'a vu le jour que le 14 juin 2023 à la suite de manœuvres et annonces peu satisfaisantes de notre président. Auparavant, les présidents de ligue faisaient le tampon, espéraient des avancées, espéraient être entendus et écoutés. Il n'en fut rien. Il fut compliqué de franchir mentalement ce cap car nous ne sommes pas des politiques, et sachez que nous n'avons jamais sauté de joie pour lancer cette demande de révocation. Nous n'allons pas ici vous relire toute la lettre ni répondre au droit de réponse de l'équipe en place, même si tout le monde n'a peut-être pas eu toutes les informations en amont. Nous allons aborder plusieurs thématiques.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Le budget : il présente un déficit de -1 200 000 € pour 2023 et -900 000 € pour 2024. Une analyse complémentaire du compte de résultat et du bilan montre un fonds de roulement de 2,01 mois pour les charges d'exploitation, ce qui représente bien peu par rapport aux années passées. Un budget qui est donc totalement irréaliste au regard des capacités financières de la fédération. Le recours massif aux cabinets privés de conseil nous questionne par rapport à la place des bénévoles, vu les coûts engagés. Et l'adage d'embaucher pour gagner plus de licenciés et d'argent n'est pas encore démontré dans le secteur du badminton.

Les anciens : le mépris du travail des anciens dirigeants et de ceux qui ne sont pas d'accord avec l'équipe en place a beaucoup marqué les esprits et créé d'énormes clivages dans les relations avec les territoires. Ceux-ci se retrouvent à nouveau dénigrés ce jour dans une tribune d'Egal Sport par un membre de la commission éthique et déontologie de la fédération, également sympathisant de notre président. Est-ce normal ?

Jeux Olympiques : pour les JO, certaines personnes n'adhèrent pas ou ne veulent pas voter la révocation à cause des Jeux Olympiques et Paralympiques qui approchent rapidement. Les JO ne sont pas réellement organisés par la fédération, et l'équipe Évènementiel avance bon gré mal gré. Ce ne sont pas des JO dont il faut avoir peur, mais de l'après JO. Cela va être obligatoirement très compliqué du point de vue financier pour l'État français, pour le ministère, et pour l'ANS. Il faut vous attendre à des baisses de subventions à tous les niveaux. Ceci est connu depuis le début. Donc quid de tout cela pour une fédération olympique déjà à genoux financièrement ? Il n'y a donc pas de lien entre les JO et la révocation.

Le haut niveau : nous avons assisté à une superbe compétition en Chine. Il faut féliciter nos jeunes car cela doit être bien compliqué pour eux. Nous citerons juste des soucis organisationnels côté entraîneurs. Nous n'irons pas plus loin, même s'il y aurait beaucoup de choses à dire. Mais la non-validation d'un budget lors de l'AG de mai 2023 questionne sur la projection 2024, et la capacité de la fédération à poursuivre un projet sportif ambitieux pour des sportifs ayant un potentiel olympique avéré.

Salariés/professionnels : nous avons eu plusieurs remontées de leur part. Ils n'en peuvent plus de cette situation. Ils ne se voient plus travailler avec les élus actuels. Beaucoup de questions se posent. Cela en dit long sur les relations de confiance élus-salariés, à l'identique de la défiance entre ces élus et les 9 présidents de ligue, le haut conseil et d'autres instances.

La démocratie : faire vivre la démocratie est un exercice compliqué. Il fut très compliqué depuis deux ans. Les élus n'ont pas eu le droit de démissionner du conseil exécutif, car cela laissait entrouvrir la porte à des opposants. Nous n'allons pas vous parler de la chasse aux sorcières suite à l'AG de mai, ni des pressions mises sur certains élus du conseil exécutif pour mieux voter en juillet, et d'autres pressions exercées sur des personnes donnant leur pouvoir pour l'AG de ce jour, ou des 7,2% des voix des membres du conseil exécutif en auto-évaluation juge et partie. Non, nous ne vous en parlerons surtout pas.

En résumé, une démocratie à deux vitesses, avec un conseil exécutif qui utilise toutes les sources de données pour nous envoyer des informations, et un groupe de signataires à qui on a refusé l'accès à ces mêmes données, donc soumis au bon vouloir de la fédération pour les diffusions. Par exemple, certains présidents de ligue ont refusé de diffuser notre lettre aux représentants de leur territoire.

Les engagements du 18 août : cette réunion a été initiée par Gilles Castillon et Roland Boigeol, et non pas par le conseil exécutif actuel dans un souci d'ouverture, comme pourrait le faire penser leur réponse à la lettre aux représentants. Nous sommes vraiment surpris que Yohan (Penel) n'ait pas réellement tenu sa parole qui était de désigner les personnes avant le 14 septembre. Nous constatons que le mensonge a encore remporté une victoire car il n'a pas tenu ses promesses, alors qu'il avait bien répété plusieurs fois « Je n'ai qu'une parole ». Nous pourrions dire « une demi-victoire » vu que nous avons reçu cette liste à 18h33 ce jour, ce qui en devient totalement risible. Mais cela reste une victoire du mensonge car le postulat « 3 hommes / 3 femmes » n'a pas été respecté. Les femmes sont virées aux dépens d'hommes mis en cause à de nombreuses reprises. Après, nous ne sommes pas dupes et avons bien conscience qu'il ne pourrait pas si facilement faire démissionner des personnes, signe d'une démocratie une fois de plus bafouée.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Concernant cette soi-disant ouverture, elle n'est qu'une façade, car Yohan (Penel) a continué à diffuser ses éléments de communication à tout va, pour faire passer ses opposants pour des rétrogrades, et distiller l'image d'une opposition incapable de comprendre son génie visionnaire. Il n'a donc fait qu'attiser les tensions, diviser pour mieux régner, et il semble totalement incohérent, dans ce contexte de cohabitation, qu'un président idéologue puisse mener une association qui irait dans un sens différent du sien.

Les institutions : contrairement aux propos idylliques tenus sur notre rayonnement externe porté par le président et partagé à quelques élus, on constate que c'est plutôt un discrédit auprès des institutions françaises (CNOSF, MSJOP, ANS) et internationales (BE, BWF), et vers des partenaires privés. Nous avons perçu des positionnements d'apprentis sur la performance et des propos clivants sur le sociétal, étayés par des positions personnelles dogmatiques. Qu'il s'agisse par exemple du communiqué de presse à l'élection CNOSF, ou le choix à BE, ou encore la formulation des questions diverses étonnantes à l'AG de la BWF sur le développement durable. Tous ces éléments font reculer le rayonnement de la fédération, chèrement gagné notamment par Etienne Thobois à la BWF et à la Francophonie, autant redresser immédiatement la barre de notre crédibilité sportive dans cette année olympique et paralympique en amont des championnats du monde 2025.

Notre président : il est très loin des engagements électoraux, sur le travail de partenariat avec le territoire, et sur sa gestion avec l'humain au cœur de la fédération, slogan vite abandonné pour passer à un slogan basé uniquement sur le sociétal. Il n'a su qu'entretenir un clivage entre ce qu'il détermine comme les bonnes ou mauvaises ligues sur un seul critère : les ligues qui adhèrent à son projet sans sens critique, et celles qui osent poser des questions mais que l'on stigmatise. Nous nous retrouvâmes avec un hyper-gouverneur doté d'un manque total de recul qu'exige la fonction de président, et le manque de latitude laissée aux professionnels de la fédération qui n'ont jamais pu travailler sereinement ni trouver leur place, étant mis sur des rôles d'exécutant et non de dirigeant. Le président préside, mais ne gouverne pas. Les directeurs dirigent, ce ne sont pas des marionnettes. Yohan préside la FFBaD, occupe des rôles clés dans des organisations comme l'ANPSS, la fondation 1PACTE Gagnant, est secrétaire général du COSMOS, est associé chez Time For The Planet, et je pense que nous en oublions. Yohan est président ou lobbyiste ? Nous ne retiendrons qu'une chose : la fédération n'est qu'un laboratoire pour Yohan, et surtout il l'utilise comme tremplin. Nous sommes certains qu'il n'est jamais réellement venu à ce poste pour le badminton.

La suite : si la révocation est prononcée, le bureau provisoire doit s'occuper des affaires courantes, mais de nombreux sujets n'ont pas été traités ou sont restés bloqués ces derniers mois par les élus actuels. Nous citerons les règlements des CEJ, qui ne sont toujours pas votés, le développement du site internet qui coûte 100 000 € et qui semble ne pas avoir été piloté. Nous avons aussi des événements en cours de préparation, YIFB à Rennes et Test Event en mars 2024. Pour traiter certains sujets importants, le bureau provisoire aura besoin des présidents de ligue afin d'échanger et de définir une voie commune. Ça sera l'occasion de rapprocher enfin tous les territoires de la fédération.

Ce bureau devra s'occuper également de mettre en place des élections sous 3 mois. Nous espérons qu'une seule liste sera mise en place et regroupera toutes les forces vives du badminton.

En résumé, pour conclure, nous voulons repartir sur des bases saines, stopper l'hémorragie financière, retrouver de la confiance entre la fédération et l'intégralité des territoires. La démocratie doit donc s'exprimer ce soir le plus correctement et sereinement possible. Nous espérons que vous voterez en votre âme et conscience pour ou contre cette révocation, ainsi que pour les 5 représentants de ce bureau provisoire. »

Avant de passer la parole à l'assemblée pour les questions, Paul-André Tramier remercie les différents intervenants qui ont réussi à donner à leurs propos une certaine dignité, même si parfois ce n'était pas simple.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Questions de l'assemblée

Intervention n°1 (Nathalie Hubert - Hauts-de-France) : je m'étonne de voir 4 femmes quitter le conseil exécutif.

Réponse n°1 (Yohan Penel) : l'objectif était d'avoir 3 hommes et 3 femmes. Il y a eu un élément nouveau qui est le souhait de notre secrétaire générale de nous quitter, et donc l'objectif s'est orienté plutôt vers les personnes volontaires.

Intervention n°2 (Matthieu Souchois – Ile-de-France) : je suis surpris, en tant que représentant de la ligue Ile-de-France, de découvrir des informations au dernier moment sur cette situation qui dure visiblement depuis plusieurs mois, et qui aurait mérité plus de débats et d'échanges avec les représentants, les privant ainsi d'informations importantes pour se positionner ce soir.

Intervention n°3 (Christian Privat – Occitanie) : Sarah Grammatyka n'était pas sur la liste de Yohan Penel alors que celui-ci s'était engagé sur 6 personnes de sa liste.

Réponse n°3 (Sarah Grammatyka) : j'ai choisi de faire partie des 6 sièges ouverts car le rôle du secrétaire général est une responsabilité clé dans les discussions fédérales, voilà pourquoi j'ai décidé de céder cette place.

Intervention n°4 (Pierre-Emmanuel Panier – licenciés individuels) : comment va fonctionner le bureau provisoire si la révocation est votée ?

Réponse n°4 (Paul-André Tramier) : l'objectif de ces 5 personnes sera d'arriver aux élections le plus rapidement possible pour remettre la fédération en fonctionnement classique. Dans ce laps de temps, ce bureau provisoire devra assurer le quotidien, et éviter de traiter tout acte majeur.

Complément n°4 (Eric Salanoubat) : le bureau provisoire aura pour fonction de gérer les affaires courantes, en s'appuyant sur les professionnels de la fédération. Les nouveaux projets stratégiques ou politiques ne pourront pas être traités par ce bureau, mais le seront par la future équipe élue.

Intervention n°5 (Hugo Anest – Ile-de-France) : personnellement, je n'ai pas ressenti de bienveillance dans les discours, avec des attaques personnelles. Il y a une vraie scission au sein des territoires, qui mettra du temps à se résorber quel que soit le choix de ce soir. Comment en est-on arrivés là ? Quoiqu'il arrive, nous allons devoir travailler collectivement ensemble pour préparer l'héritage des Jeux et l'avenir.

Intervention n°6 (Guy Corti – Grand Est) : depuis quelques années le fossé entre les territoires locaux (clubs et comités) et les ligues s'est resserré, mais le fossé entre les territoires et la fédération s'est agrandi.

Intervention n°7 (Matthieu Souchois – Ile-de-France) : comment est-ce que les actes du bureau provisoire seront contrôlés ? Existe-t-il une incompatibilité à faire partie du bureau provisoire et aspirer à faire partie de l'équipe future ?

Réponse n°7 (Paul-André Tramier) : nous sommes dans un dispositif qui n'avait pas été envisagé dans les statuts et le règlement intérieur. Nous avons un cadre général, mais nous n'avons pas de règles de fonctionnement très précises. Il faudra veiller à ce que l'intérêt général soit préservé. Le haut conseil sera toujours présent ainsi que d'autres commissions qui pourront contribuer au fonctionnement. L'intérêt général voudrait qu'on limite ce temps de gestion provisoire.

Complément n°7 (Jean-Christophe Breillat CDES) : il n'existe pas de cadre juridique spécifique à la situation du bureau provisoire. Pour le contrôle du bureau provisoire, ce sont les mêmes mécanismes que pour le contrôle des actions du conseil exécutif. Pour les incompatibilités, il n'y a pas de disposition spécifique, donc pas d'incompatibilités de principe à part les conditions générales pour être candidat à l'élection au conseil exécutif.



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale 14 septembre 2023 (visioconférence)

Intervention n°8 (Nathalie Hubert – Hauts-de-France) : serait-il possible d'avoir un avis éclairé sur l'importance du déficit ?

Réponse n°8 (Paul-André Tramier) : le fonds de roulement de la fédération est toujours excédentaire. La situation est particulière mais pas réhibitoire. Certaines fédérations sont plus en difficulté que la nôtre. L'inquiétude est plus pour ce qui se passera après les JO.

Complément n°8 (Eric Salanoubat) : en 2021, la FFBaD a été très bénéficiaire. C'est la raison pour laquelle il y a eu un projet d'investissement. Pour diverses raisons qui ont déjà été évoquées, il y a un budget d'exploitation qui est déficitaire. L'enjeu est de retrouver un équilibre de fonctionnement d'ici 2024.

La fédération n'a pas de dettes aujourd'hui, elle a un montant de fonds propres, mais qui commence à diminuer.

Intervention n°9 (Sylvie Plumain – Guadeloupe) : on peut critiquer un bilan, mais sans attaquer les hommes qui sont des bénévoles. À si peu de temps de la fin de l'olympiade, on va avoir un bureau provisoire pour 2 ou 3 mois et une campagne électorale alors que toutes les forces pourraient être utilisées au service du badminton. L'opposition entre personnes ne sert pas l'intérêt général du badminton. La proposition de faire entrer 6 personnes dans le conseil exécutif est une bonne façon de finir cette olympiade, avec des avis différents, des échanges constructifs et une possibilité de compromis.

Intervention n°10 (Cédric Célaire – PACA) : les 9 réfractaires n'ont jamais voulu mener cette action pour eux-mêmes mais pour le bien du badminton. Il n'y a pas d'attaque sur la personne, mais c'est l'incarnation de la fonction qui est surprenante.

Intervention n°11 (Pierre-Emmanuel Panier – licenciés individuels) : les membres d'honneur se sont mobilisés les dernières semaines et seront présents. Ce n'est pas la première fois dans la vie de la fédération que nous connaissons des hauts et des bas. Je regrette les critiques d'ordre personnel. Si certains ont considéré que des propos n'ont pas été à hauteur de l'évènement, des modalités de recours existent. Quelle que soit la situation, notre premier regard devra se porter vers nos sportifs, nos cadres techniques, nos salariés, et l'ensemble des acteurs qui assurent la continuité de notre activité. Collectivement, l'ensemble des élus devra se retrouver pour parler de l'avenir fédéral et de la place de la fédération dans ses missions et responsabilités.

Vote sur la révocation du conseil exécutif

En préambule du vote, Benoit Ravier, responsable de la CSOE, rappelle les modalités du vote.

4/ La révocation du conseil exécutif est soumise au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : 135 votants – 715 voix totales, 659 voix exprimées

Pour : 325 / Contre : 334 / Abstentions : 40 / Non-votants : 16

La proposition est rejetée à la majorité (50,7%).



COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
14 septembre 2023 (visioconférence)

Clôture de l'assemblée générale

Yohan Penel constate que la majorité est très courte et qu'il faut savoir respecter la démocratie. Le temps est à la main tendue à tout le monde. Il est évident qu'il n'est pas possible de continuer les 15 mois qui restent du mandat dans un climat de tension extrême. Pour répondre à la question « comment en est-on arrivés là ? », il n'est pas question de se dédouaner de toute responsabilité. Celle-ci est collective. Notre devoir est de réapprendre à travailler ensemble, que chacun puisse s'exprimer. Le président souhaite faire passer un message de responsabilité. La situation est grave car sinon cette AG n'aurait pas eu lieu. Le président essaiera de faire en sorte qu'il y ait plus de temps de concertation collectif à l'avenir.

Il remercie les participants et rappelle que le mot d'ordre est l'apaisement et la préservation de l'intérêt général.

Clôture de l'assemblée générale à 21h42

Yohan PENEL, président de la FFBaD

Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale